

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur FOUGERES et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame LEJEUNE, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2203689 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES

Titre de l'affaire Demande l'annulation du titre exécutoire émis le 1er mars 2022 émis par l'ONIAM pour un montant de 13.076,37 euros

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ BEAZLEY FURLONGUE LIMITED CENTRE HOSPITALIER DE DUNKERQUE	SCP D'AVOCATS NORMAND ET ASSOCIES SCP D'AVOCATS NORMAND ET ASSOCIES
Défendeur	OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	UGGC AVOCATS

02) DOSSIER N° 2203891 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Demande la condamnation du CH de lens à l'indemniser des préjudices subis lors de sa prise en charge au sein de cet établissement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE ROUBAIX - TOURCOING	PAWLETTA & ASSOCIES (Cour) Maître DE BERNY Benoit (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DOCTEUR SCHAFFNER DE LENS OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT SCP D AVOCATS SAIDJI ET MOREAU

11 heures 00

03)	DOSSIER N° 2206386	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
------------	---------------------------	--

Titre de l'affaire	Demande de condamner le CH de Valenciennes à l'indemniser du préjudice subi lors de sa prise en charge au sein de cet établissement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CORPORALIS (Cour)
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE	DIRECTEUR
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT
	RELYENS MUTUAL INSURANCE	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT

04)	DOSSIER N° 2206810	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
------------	---------------------------	--

Titre de l'affaire	Demande de réparation du préjudice subi suite à son hospitalisation au centre hospitalier régional universitaire de Lille.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	SAINT ROCH AVOCATS (Cour)
	Monsieur X	SAINT ROCH AVOCATS (Cour)
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS	Maître DE BERNY Benoit (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT
	OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	AARPI JASPER AVOCATS (Cour)

11 heures 00

05)

DOSSIER N° 2300425

RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES

Titre de l'affaire Demande de réparation du préjudice subi suite à sa prise en charge au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer et demande d'expertise.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE/MER

Représentants des parties

Maître KONE Moussa

Directeur

CABINET SELURL CHIFFERT

Arrêté le 01/04/2025

Le président du tribunal